

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018

2018 DGRI 59 Subvention (15.000 euros) à l'association Institut de Recherche et d'Etudes sur la Méditerranée et le Moyen-Orient – iReMMO (5e).

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du 27 novembre 2018 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'Institut de Recherche et d'Etudes Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO), 7 rue des Carmes 75005 PARIS ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN, au nom de la 7^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 € est attribuée à l'Institut de Recherche et d'Etudes Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO), 7 rue des Carmes 75005 PARIS.

Article 2 : La Ville de Paris s'engage à accueillir l'événement *Le Maghreb-Orient des Livres* (MODEL) et à mettre à disposition les salons de l'Hôtel de Ville, pour un montant réputé valorisé à 7 920 € pour chacune des deux associations co-organisatrices (iReMMO et Coup de Soleil, soit un total 15 840 € HT pour la manifestation) selon les tarifs fixés par la délibération 2018 DICOM 9.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2018, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO